



Mort de Quentin Deranque

5 langues

Article Discussion

Lire Voir le texte source Voir l'historique



Cet article est lié à une ou plusieurs [affaires judiciaires en cours](#).

Le texte peut changer fréquemment, n'est peut-être pas à jour et peut manquer de recul.



Le titre et la description de l'acte concerné reposent sur la qualification juridique retenue lors de la rédaction de l'article et peuvent évoluer en même temps que celle-ci.

N'hésitez pas à participer de manière neutre et objective, en [citant vos sources](#) et en n'oubliant pas que, dans nombre de systèmes judiciaires, toute [personne physique](#) ou [morale](#) est [présumée innocente](#) tant que sa culpabilité n'a pas été légalement établie.

La dernière modification de cette page a été faite le 13 octobre 2026 à 08:14.

La **mort de Quentin Deranque**, militant d'[extrême droite](#), [néofasciste](#), [néonazi](#) et [catholique traditionaliste](#) âgé de 23 ans, survient le 14 février 2026 à [Lyon](#) à la suite d'un [traumatisme crânien](#) infligé, deux jours plus tôt, par des militants [antifascistes](#) qui le frappent au sol après une rixe.

Le 12 février 2026, le collectif [fémonationaliste Némésis](#) tente de perturber le déroulement d'une [conférence](#) tenue par l'[eurodéputée Rima Hassan](#), membre de [La France insoumise](#) (LFI), à l'[Institut d'études politiques de Lyon](#), en organisant un « [happening](#) » à proximité. Un groupe de militants d'[ultradroite](#), dont Quentin Deranque fait partie, se tient aux alentours, en support du collectif. Une « rixe »^a éclate entre ces derniers et un groupe de militants antifascistes. Peu après, Quentin Deranque, isolé avec deux membres de son groupe, est frappé au sol et reçoit de multiples coups à la tête. Après s'être relevé, confus, il refuse de se rendre à l'hôpital et quitte les lieux. Victime d'un malaise plus d'une heure après les coups reçus, il est pris en charge par les secours avec un [pronostic vital](#) engagé. Il meurt deux jours plus tard des suites d'un traumatisme crânien.

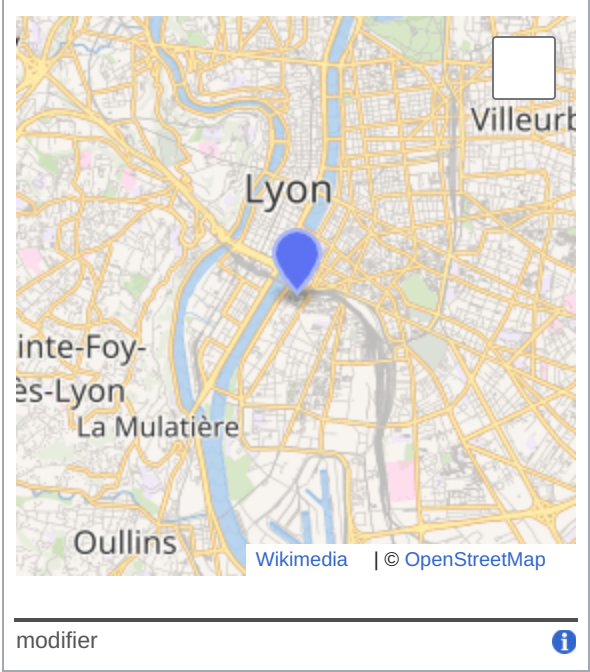
Peu de temps après les faits, le collectif Némésis et l'avocat de la famille de Quentin Deranque accusent d'anciens militants du

Mort de Quentin Deranque

Fait reproché	Homicide
Auteurs	9 militants antifascistes (mis en cause)
Pays	 France
Ville	Lyon
Lieu	7 ^e arrondissement
Date	Altercation le 12 février 2026 Décès le 14 février 2026
Nombre de victimes	1 (Quentin Deranque)
	Jugement
Statut	Affaire en cours (Mises en examen)

groupe d'[extrême gauche](#) la [Jeune Garde antifasciste](#) d'avoir tendu un [guet-apens](#) à la victime. Cette version génère de vives réactions politiques, ainsi qu'un fort écho médiatique en France, dans le contexte de la [campagne des élections municipales de 2026](#).

À la demande du député [Éric Ciotti](#), une [minute de silence](#) est observée à l'[Assemblée nationale](#) le 17 février 2026. Cet hommage parlementaire effectué trois jours seulement après le décès de Quentin Deranque est rapidement dénoncé puisque plusieurs enquêtes journalistiques remettent progressivement en cause la présentation initiale des événements et le profil politique de la victime. En réalité, celui-ci est un [néonazi](#) et [néofasciste](#) engagé, loin de l'image initiale de jeune étudiant [catholique](#) et [pacifiste](#) dessinée par le collectif Némésis. Plusieurs éléments contredisent également la version de Némésis sur la responsabilité des affrontements entre les deux groupes de militants, le collectif d'extrême droite s'étant plusieurs fois coordonné avec des groupes d'[ultradroite](#) lyonnais afin de provoquer des échauffourées avec des militants de gauche.



Durant l'[enquête préliminaire](#), une dizaine de militants proches des mouvements [antifascistes](#) sont interpellés pour [homicide volontaire](#) et [violences aggravées](#). La plupart d'entre eux sont [mis en examen](#) et placés en [détention provisoire](#), parmi lesquels deux [assistants parlementaires](#) du député LFI [Raphaël Arnault](#), membres de la Jeune Garde. À la suite de cela, LFI fait l'objet de critiques en raison de ses liens avec la Jeune Garde.

Deux enquêtes sont menées en parallèle : une première visant les militants antifascistes pour « meurtre, participation à une association de malfaiteurs et violences aggravées », par trois juges d'instruction, dans le but d'identifier les auteurs des coups portés à Quentin Deranque et à d'autres personnes. Une seconde enquête, préliminaire, est menée par le [procureur de la République](#) de Lyon, autour des violences imputées aux militants d'ultradroite le 12 février. La disjonction est contestée par les avocats de la défense.

En septembre 2026, le procureur de Lyon met cinq nouvelles personnes de la mouvance antifasciste en examen pour « participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un délit », et quatre également pour « violences aggravées », portant le total à 14 suspects poursuivis.

Victime

Quentin Deranque naît le 13 juillet 2002 à [Perpignan](#) d'une mère [péruvienne](#) et d'un père français¹⁶. Sa famille déménage ensuite à [Saint-Cyr-sur-le-Rhône](#). Il est d'abord étudiant en [mathématiques](#) puis après trois ans de césure, entame à l'âge de 23 ans un [BUT science des données](#) à l'[université Lumière-Lyon-II](#), en alternance à la

Quentin Deranque

Une illustration sous licence libre serait la bienvenue

Biographie

SNCF^{10, 17, 18}. Selon plusieurs proches, il est un grand lecteur de **philosophie**, d'**histoire** et de **théologie**^{19, 17}.

Des amis d'**extrême droite nationaliste**, **royalistes** et **antisémites** de la section de **Vienne** de l'**Action française** reconnaissent des actions nocturnes de collage d'affiche avec lui¹⁷. L'Action française revendique l'avoir compté parmi ses militants, avant de se rétracter^{20, 21}. Au printemps 2024, il proteste contre l'adoption en première lecture de la loi sur l'**euthanasie**¹⁷.

En mai 2025, il cofonde le groupuscule **néofasciste** « Les Allobroges », basé à **Bourgoin-Jallieu**. Il participe avec ce collectif, le 10 mai 2025 au rassemblement néofasciste et **néonazi** du **Comité du 9-Mai**¹⁰. L'événement est qualifié par **Mediapart**, d'« inondée de références au **Troisième Reich** »²⁰. Les Allobroges, qui partagent des positions **suprémacistes** et **opposés à l'immigration**, entretiennent des liens avec d'autres groupuscules néofascistes de la région, dont les membres d'Audace Lyon et les Bayards Grenoble, ainsi qu'avec les **hooligans** des Bourgoin Defenders. Selon **StreetPress**, l'activité locale du groupuscule reste limitée et se résume principalement à des collages et des **tags**^{22, 23}.

Audace Lyon — issu des collectifs dissous du **Bastion social** (2017-2019^b), puis de **Lyon populaire** (2019-2025^c) —^{27, 28}, de la **mouvance nationaliste-révolutionnaire**, salue sur Instagram, « [leur] camarade Quentin, bien connu de [ses] militants »²⁰, puis confirme à l'**AFP** la participation du jeune homme « à de nombreux entraînements sportifs » de **boxe** et de footing. **Le Monde** indique que le groupe, créé pour « défendre les intérêts des Français d'ascendance européenne », fait selon ses propres termes de l'entraînement à l'« **autodéfense** blanche » un pilier de son engagement, afin de « défendre » le terrain lyonnais face aux antifascistes. Deranque participe aussi jusqu'à la semaine précédant sa mort aux entraînements « aux techniques de combat » d'Audace Lyon^{10, 29}.

Mediapart lie plusieurs de ses amis avec l'**extrême droite radicale**. L'un de ses colocataires est impliqué dans une **expédition punitive** menée par le **Bastion social** en 2018²⁰, et l'un de ses meilleurs amis, Vincent Claudin, est un militant néofasciste tendance nazie, lecteur d'**Adolf Hitler** et de **Joseph Goebbels**, ancien de Lyon populaire et assistant parlementaire de la députée **Rassemblement national** (RN) **Lisette Pollet**³⁰. L'avocat de la famille souligne que Quentin Deranque n'a jamais été mis en cause pour des faits de violences et que son **casier judiciaire** est vierge^{18, 20, 31}. Cependant, sa mère s'inquiète à plusieurs reprises auprès de lui de ses fréquentations, ce qui le recentre sur ses activités **paroissiales** plutôt que militantes¹⁷.

Naissance	13 juillet 2002 Perpignan
Décès	14 février 2026 (à 23 ans) 3e arrondissement de Lyon
Nom de naissance	Quentin Eusebio Claude Deranque
Nationalité	française
Domicile	Saint-Cyr-sur-le-Rhône
Formation	Université Claude-Bernard-Lyon-I (à partir de septembre 2020) Université Lumière-Lyon-II (jusqu'en 2026)
Activités	Étudiant, militant
Autres informations	
Parti politique	Action française
Idéologie	Extrême droite Nationalisme^{11, 12, 13} Identitarisme^{11, 14, 15} Néonazisme¹⁶ Négationnisme¹⁶ Suprémacisme blanc¹⁶ Fascisme Néofascisme catholique traditionaliste
Membre de	Audace Lyon (d) Allobroges Bourgoin (d)
modifier - modifier le code - modifier Wikidata 	

Idéologie

Quentin Deranque est un militant [identitaire nationaliste](#) d'[extrême droite](#) de la [mouvance nationaliste-révolutionnaire](#)³², proche des mouvements [néofascistes](#)^{33, 34, 35, 36, 11, 12, 14, 37, 13, 38, 39}.

Il est décrit par ses proches comme « de droite, tendance nationaliste et [illibérale](#), il aimait son peuple et sa civilisation mais épousait en même temps la modernité »¹⁷. Le journaliste Sébastien Bourdon, spécialiste de la mouvance d'extrême droite, estime que son parcours illustre une tendance à l'« interfaf », soit la circulation des jeunes militants entre différentes familles de l'ultradroite malgré leurs divergences idéologiques. Selon *Le Monde*, c'est « un étudiant traditionaliste au croisement des chapelles de l'extrême droite radicale » et un « catholique intégral attiré par "l'[autodéfense](#)" » qui « incarne la nouvelle jeunesse d'extrême droite »¹⁰.

Mediapart identifie plusieurs des comptes utilisés par Quentin Deranque sur le réseau social [X](#), avec lesquels il publie entre 2023 et 2026 de très nombreux messages [racistes](#), [antisémites](#), [néga­tionnistes](#) et [néonazis](#), glorifiant le [fascisme](#), dont il se revendique, s'affichant en nostalgique du [nazisme](#), dont il appelle au retour, et adoptant un positionnement [suprémaciste blanc](#)⁴⁰. Il s'affirme aussi en faveur de « la [violence politique](#) »^{16, 29, 41}. Il déclare notamment « on veut le [fascisme](#) », « je soutiens [Adolf](#) », « on se passerait bien des médecins [arabes](#) », « mort totale des [nègres](#) », le RN a été fondé par des [SS](#) « et c'est très bien », [Simone Veil](#), une « salope meurtrière »^{42, d, 43}. Quentin Deranque affirme que *Mein Kampf* est un ouvrage « à faire lire à tous les lycéens » et « se vante d'adhérer à l'essentiel des préjugés antijuifs listés par une étude du [CRIF](#) sur l'antisémitisme ». Un proche de Quentin Deranque confirme que ce dernier est bien l'auteur de ces messages⁴⁴.

Religion

Converti au [catholicisme](#)⁴⁵ [intransigeant](#)^{17, 46}, il est un [fidèle](#) de plusieurs églises [catholiques traditionalistes](#)^{e, 49} dont la [fraternité Saint-Pierre](#) où la [messe](#) est dite en [latin](#) et est engagé dans la vie paroissiale^{f, 17, 18, 50, 48, 51}. Il est décrit comme un [missionnaire](#)⁹ et fidèle des conférences du Cercle Saint-Alexandre, où des religieux forment à la [théologie](#) de jeunes croyants lyonnais. Il est un habitué du [pèlerinage de Chartres](#), évènement qui rassemble tous les ans de nombreux catholiques traditionalistes¹⁷.

D'après l'une de ses amies, « Quentin est devenu catholique pour des raisons [identitaires](#) : le [patriotisme](#) et l'[amour de Dieu](#) sont liés chez lui »⁴⁹. Ainsi, sans être formellement membre d'*Academia Christiana*, il participe régulièrement aux événements de l'organisation [catholique intégrale](#) et identitaire, qui refuse toute relégation de la vie chrétienne uniquement à la sphère intime^{17, 7, 52}.

Événement

Contexte militant à Lyon

La mort de Quentin Deranque s'inscrit dans un contexte d'affrontements violents récurrents entre l'[extrême droite](#) et l'[extrême gauche](#) à Lyon^{10, 53, 54}. Un magistrat déplore la [banalisation](#) de ces rixes qui, « pour la

plupart des mis en cause, [...] constitue un [épiphénomène](#), faisant partie intégrante de leur action militante »⁵⁵. Selon Romain Jeanticou, la banalisation des discours d'extrême droite dans le débat public joue particulièrement un rôle dans les [violences politiques](#)⁵⁶.

Le 12 juin 2025, [Bruno Retailleau](#), ministre de l'intérieur du [gouvernement Bayrou](#) prononce la [dissolution](#) de Lyon populaire pour l'[ultradroite](#) pour apologie de la [collaboration](#) avec le [nazisme](#) et incitation à la discrimination et la violence envers les étrangers, les [juifs](#) et les personnes [homosexuelles](#)^{57, 58, 59}. Le même jour est également prononcé la dissolution du collectif la [Jeune Garde antifasciste](#), lui reprochant d'organiser en « soutien d'un discours idéologique [antifasciste](#), [de] provoque[r] des agissements [...] très violentes à l'encontre de groupements relevant de la mouvance ultradroite »⁶⁰. Un recours contre cette dissolution pend devant le [Conseil d'État](#) au moment des faits^{55, 61}.

Extrême droite

Article détaillé : [Extrême droite à Lyon](#).

La ville de Lyon est considéré comme le « bastion historique » de l'extrême droite, où toutes les tendances sont implantées. Plusieurs organisations y disposent d'un local, le [Parti populaire français](#), d'inspiration fasciste⁵⁶, le [Parti nationaliste français](#), les [royalistes](#) de l'[Action française](#), le [Groupe union défense](#) (jusqu'en 2024^h), [Génération identitaire](#) (2012-2021ⁱ), le [Bastion social](#) (2017-2019^b), [Les Remparts](#) (2021-2025^j), suivi par [Lyon populaire](#) (2019-2025^c) et d'Audace Lyon. Certaines violences ponctuelle d'individus issus de divers courants de l'[ultradroite](#) sont revendiquées sur les réseaux sociaux sous l'appellation « Guignol Squad »⁵⁵. Plusieurs militants sont condamnés pour des violences en réunion unis par « la haine de l'autre »^{53, 56, 65, 66}.

Antifascisme

Article détaillé : [Antifascisme à Lyon](#).

Du côté de l'extrême gauche, plusieurs organisations antifascistes sont créées en réaction à la présence de l'extrême droite^{67, 56}, la [Section carrément anti-Le Pen](#), le [Collectif de vigilance 69](#) (2010-2014), le [Groupe antifasciste Lyon et environs](#) (2013-2023^k)⁷³, la [Jeune Garde](#) (2018-2025) — fondée à Lyon par [Raphaël Arnault](#) en réaction aux actions du groupe d'extrême droite Bastion social⁶¹ — plusieurs membres sont également condamnés pour violences^{53, 66}. Se présentant comme un groupe d'autodéfense, la Jeune Garde se rend visible dans les médias, une approche institutionnelle⁷⁴ qui la distingue de la plupart des groupes antifascistes, davantage portés sur l'[action directe](#). Elle essaime dans plusieurs villes françaises, sans occuper une place centrale au sein de la mouvance antifasciste lyonnaise selon des observateurs du milieu^[réf. nécessaire]. Arnault est élu député [La France insoumise](#) en 2024.

Contexte politique

[Rima Hassan](#) est une personnalité politique très fréquemment ciblée par l'extrême droite. Les renseignements territoriaux étaient avertis depuis plusieurs jours du projet d'happening de Némésis devant l'[Institut d'études politiques de Lyon](#) (IEP). Aucune présence policière visible n'est présente à proximité de l'IEP⁷⁵.

Affrontements du 12 février 2026

Bâtiment pédagogique de Sciences Po Lyon dans lequel se trouve l'amphithéâtre Marcel-Pacaut, où s'est déroulée la réunion publique, rue du Professeur-Charles-Appleton.

Le 12 février 2026, une conférence de l'eurodéputée LFI Rima Hassan est prévue à 18 heures à l'IEP, sur le thème des « relations entre l'Union européenne et les gouvernements européens dans le cadre du conflit au Proche-Orient » et organisée par l'association étudiante Euroka. Encadrés par six personnes du service d'ordre de l'IEP, 270 étudiants de l'établissement participent à l'événement au sein de l'amphithéâtre Marcel Pacaut⁷⁶.

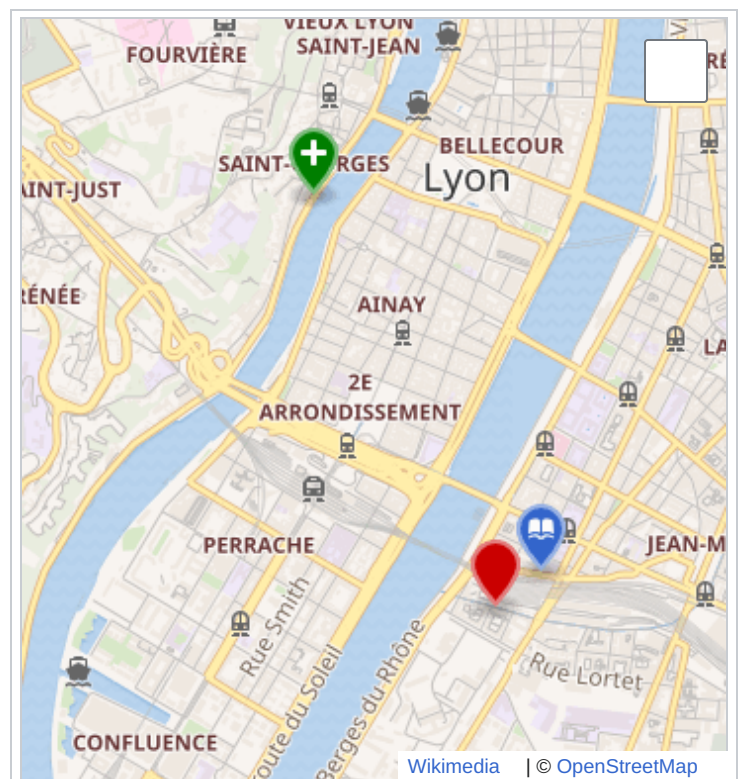
Sept militantes du collectif Némésis, une organisation fémonationaliste⁷⁷, tiennent un happening devant les locaux afin de perturber la tenue de cette conférence, elle déploient une banderole « Islamo-gauchistes, hors de nos facs » et scandent des propos hostiles à l'eurodéputée⁷⁸. De l'autre côté de la rue, des étudiants scandent le slogan antifasciste *Siamo tutti antifascisti*, certains tentent de leur prendre leur banderole⁷⁹. Des violences éclatent à 150 mètres de l'IEP ; une militante de Némésis est violemment plaquée au sol, rue Raoul Servant^{80, 81, 18}.

Vers 17 h 53, un affrontement éclate

entre quinze à vingt militants de l'ultradroite lyonnaise⁸² — dont certains sont armés de gants coqués, de casques de moto, d'une béquille et de gaz lacrymogène —⁸³ et un groupe d'extrême gauche antifascistes du même nombre^{84, 85}.

L'affrontement se déroule à 400 mètres de la conférence, de l'autre côté de la voie ferrée à l'angle du boulevard Yves-Farge et de l'avenue Victor-Lagrange (7^e arrondissement de Lyon)⁸⁶. Le groupe d'extrême droite auquel appartient Quentin Deranque est mis en déroute et prend la fuite. Au niveau du 11, rue Victor-Lagrange, peu avant 18 heures, l'étudiant et deux de ses camarades sont rattrapés et encerclés par une douzaine d'individus adverse. Isolés du reste de leur groupe, ils sont frappés au sol, Deranque par au moins sept personnes cagoulées, qui lui assènent notamment plusieurs coups de pied à la tête, alors même qu'il gît inerte sur le trottoir^{52, 87, 88}.

Après la dispersion des agresseurs, des riverains viennent en aide aux blessés et placent Quentin Deranque en position latérale de sécurité. Il se relève après une perte de connaissance, « conscient mais



Localisation des événements à Lyon : lieu de la conférence de Rima Hassan (en bleu) ; lieu de la rixe (en rouge) ; prise en charge par les urgences (en vert).

confus », « ayant oublié les faits » et refuse de recevoir des soins^{81, 89}. Un ami tente de le raccompagner chez lui ; ils parcourent alors à pied un kilomètre et demi avant que son état se dégrade^{81, 90}. Vers 19 h 40, [quai Fulchiron](#), les [sapeurs-pompiers](#) le prennent en charge avec un [pronostic vital](#) engagé. Avec l'un de ses amis agressés, ils sont orientés vers l'[hôpital Édouard-Herriot](#) de Lyon^{1, 91}.

Témoignage de Némésis

Cette section est vide, insuffisamment détaillée ou incomplète. [Votre aide](#) est la bienvenue pour identifier le témoignage des faits diffusé par Némésis entre le 13 février et le 14 février 2026. !

Le 13 février, le Collectif Némésis indique que Quentin Deranque faisait partie de son « service d'ordre » chargé de sa sécurité⁸². Alice Cordier affirme que celui-ci est composé de « jeunes bénévoles, des amis qui n'étaient pas là pour se battre »⁹². Le collectif affirme que Quentin Deranque est victime d'un guet-apens tendu par l'extrême gauche⁹³ qui ont attaqué un groupe de dix-sept militants [pacifiques](#) venus en soutien de leur action de militantes⁹⁴. Elle cite notamment la [Jeune Garde antifasciste](#), dont Jacques-Élie Favrot, [collaborateur parlementaire](#) du député [LFI Raphaël Arnault](#), de faire partie des agresseurs^{95, 96}. Quelques heures plus tard, ces déclarations sont nuancées par la famille de la victime qui « tient à préciser, de manière très ferme, que le jeune Quentin n'était ni agent de sécurité, ni membre d'un quelconque service d'ordre et qu'il n'avait aucun antécédent judiciaire »⁵². Némésis publie une pétition adressée au ministre de la justice, [Gérald Darmanin](#), sollicitant l'ajout de « la mouvance antifa sur la liste des organisations terroristes », sur le modèle de décisions des gouvernements des États-Unis et de la Hongrie⁹⁷.

Ce témoignage est largement repris par des responsables politiques et militants dans les premiers jours de l'affaire^{93, 92}.

Décès

Le 13 février, Quentin Deranque est placé dans un [coma](#) et déclaré en état de [mort cérébrale](#)^{78, 98}. Il meurt le 14 février à 12 h 25, des suites de [lésions cérébrales](#)^{83, 99}.

Le [médecin légiste](#) ayant pratiqué l'[autopsie](#) le 16 février évoque « essentiellement des lésions à la tête, un [traumatisme crânien encéphalique](#) majeur, de surcroît associé à une [fracture temporale](#) droite », il précise qu'il présentait des « lésions au-delà de toutes ressources thérapeutiques » et donc « mortelles à brève échéance »⁸⁴. Il estime que « l'étudiant n'avait aucune chance de survie, même s'il avait été pris en charge immédiatement à l'hôpital »^{100, 101}.

Ses obsèques ont lieu le 24 février 2026 en l'[église Saint-Just de Lyon](#)¹⁰². Il est inhumé à [Cucuron](#)¹⁰³.

Suites

Les jours suivants, treize militants d'extrême droite, compagnons de Quentin Deranque, se présentent spontanément devant la police lyonnaise. Ils se déclarent victimes d'une agression à sens unique et portent plaintes. Ils réfutent toute appartenance à une organisation militante⁹⁴.

Le 15 février, Jacques-Élie Favrot, [collaborateur parlementaire](#) du député [LFI Raphaël Arnault](#), se « retire de ses fonctions [...] le temps de l'enquête », tout en démentant « être responsable » de la mort de Quentin Deranque^{95, 104}. Le lendemain, la [présidente de l'Assemblée nationale Yaël Braun-Pivet](#) suspend l'accès de Raphaël Arnault au [palais Bourbon](#), en raison d'un potentiel risque de « troubles à l'ordre public »^{105, 106}. Personnellement non impliqué dans les faits, il revient à l'assemblée à partir du 1^{er} avril. Il déplore une « inversion des valeurs » à l'encontre de l'antifascisme¹⁰⁷.

Enquêtes journalistiques

La scène du 12 février est filmée par un témoin depuis un immeuble, dont la vidéo est [médiatisée](#) dans la presse¹⁰⁸. [TF1](#) diffuse, le 14 février, une seconde vidéo des faits montre une quinzaine d'hommes masqués passer à tabac trois individus¹⁰⁹. Le 17 février, une troisième vidéo, ainsi que le témoignage d'un journaliste du *Progrès* présent sur place, confirme une rixe avant la chute de la victime à terre et contredit le témoignage de Némésis parlant d'un [guet-apens](#)⁹³. *Mediapart* précise que le service d'ordre du collectif est composé d'activistes identitaires issus de divers collectifs d'extrême droite¹⁰⁹.

Entre temps, alors que l'enquête judiciaire et les réactions politiques se concentrent sur les militants d'extrême gauche, plusieurs médias, dont [Le Canard enchaîné](#), [Le Progrès](#) de Lyon et [Contre Attaque](#) exhument de nouvelles images faisant état d'affrontements menés par les deux groupes : une « bataille rangée » a eu lieu dans les rues lyonnaises avant que Deranque ne s'enfuit, ne soit rattrapé et violemment battu^{83, 110, 111, 112, 113}.

Le 22 février, une enquête de [L'Humanité](#), confirmée par [BFM TV](#), révèle des conversations [Telegram](#) d'octobre 2025, échangés régulièrement entre Némésis et des groupuscules d'ultradroite, démontrant que les deux groupes s'étaient entendus pour que les militantes de Némésis servent d'appât pour attirer des militants antifascistes dans une [embuscade](#)^{114, 115, 116, 117, 118}. D'après ces nouveaux éléments, la responsabilité de ces affrontements ne serait plus aussi claire, selon [Le Canard enchaîné](#), [France Info](#) ou encore [Le Nouvel Obs](#)^{83, 110, 111, 112}. Ils corroborent le témoignage du journaliste du *Progrès* de Lyon ayant assisté aux affrontements et même essayé de sauver Deranque, qui assure que les deux groupes se seraient violemment battus sans qu'il ne s'agisse d'un guet-apens tendu par l'[extrême gauche](#)^{83, 110, 111, 112}. Selon le média *Contre-Attaque*, l'enquête du *Canard* ne ferait que confirmer leur enquête initiale selon laquelle le « service d'ordre » de Némésis aurait en réalité cherché à perturber la conférence, attaquer les personnes s'y rendant, ce qui serait confirmé par plusieurs témoignages, et serait donc venu pour se battre^{89, 113, 119}. *Le Canard* s'accorde avec l'appréciation concernant la responsabilité des affrontements, en soutenant que les premiers jets de projectiles et les premiers assauts auraient été lancés par le groupe dont Deranque faisait partie, qui accompagnait Némésis et aurait tenté de perturber la tenue de la conférence de Rima Hassan^{110, 83}.

Alice Cordier nie que son groupe soit venu pour se battre avec les antifascistes. Selon elle, leur déplacement aurait été pacifique et leur groupe n'aurait pas souhaité attaquer, perturber la conférence ou se battre, mais simplement mener une manifestation pacifique contre la présence de Hassan. Elle ne fait plus mention d'un guet-apens dont son groupe aurait été victime, dans une nouvelle version des faits donnée le 17 février¹²⁰.

Selon [Le Point](#), qui analyse les vidéos, celles-ci montrent bien un affrontement au cours duquel l'on voit des identitaires porter des coups, mais elles ne permettent pas d'affirmer que Quentin Deranque serait mort au cours d'une rixe où il aurait lui-même porté des coups¹²¹.

Le 5 mars, [Le Progrès de Lyon](#) révèle une nouvelle vidéo tournée quelques minutes après la rixe¹²². Quentin Deranque est debout, silencieux et l'air hagard, les mains couvertes de sang et portant une cagoule, au milieu d'autres personnes, parmi lesquelles des passants et ses amis, qui commentent à tour de rôle : « Non mais c'est des trucs qu'ils assument. Ils étaient là pour ça je pense [...] C'était une bagarre organisée, il y a deux groupes qui se sont bagarrés [...] il faut qu'il aille à l'hôpital [...] Mais s'il ne veut pas de problème avec la police je pense qu'il faut qu'il parte »^{123, 124}. Cette vidéo permet également d'authentifier son rôle en première ligne dans la rixe, ce qui remet en cause les premières versions qui ont fait de lui un militant pacifiste. [La Voix du Nord](#) s'interroge sur « des témoins qui ne lui ont pas porté secours, ou l'ont éloigné des secours »¹²⁵.

Selon [Mediapart](#), Quentin Deranque n'était pas « un bagarreux aguerri », et rien ne permet d'affirmer qu'il s'attendait à un affrontement physique. S'il apparaît en première ligne dans plusieurs vidéos, on ne sait pas s'il a porté des coups¹⁶.

Le 27 mars 2026, [BFM TV](#) révèle que des policiers du [renseignement territorial](#) étaient présents sur place, surveillant et prenant une cinquantaine de photographies des militants antifascistes avant et après la rixe, sans voir ce qui s'est déroulé durant la rixe entre 17 h 57 et 17 h 59. Cette révélation confirme une information paru le mois dernier par [Le Canard enchaîné](#) sur l'existence d'une note de police attestant de la présence d'environ six policiers du renseignement territorial aux abords de l'IEP¹²⁶.

Profils des militants d'ultradroite

Le 1^{er} avril, [Reflets.info](#) et [StreetPress](#) révèle les profils de treize militants d'extrême droite présents au moment de la rixe et leurs liens avec la [mouvance radicale](#). Selon eux, plusieurs sont membres du groupement identitaire Héritage dissous en juin 2024, du groupement néofasciste [Lyon populaire](#) dissous en juin 2025^c et [hooligan](#) lyonnais^{94, 127}.

Enquête judiciaire

Enquête préliminaire

Le parquet de Lyon ouvre une enquête du chef de « coups mortels aggravés » et cherche à identifier les auteurs^{109, 128}. Dans un premier temps, le [ministère public](#) précise que la victime est morte à la suite d'« échauffourées et [d']une rixe entre des militants d'extrême droite et d'extrême gauche »¹²⁹, qui a dégénéré¹⁰⁹. Selon des informations de presse publiées dans les jours suivant les faits, plusieurs participants présumés au lynchage sont identifiés et certains sont connus des [services de renseignement](#) en raison de liens avec la Jeune Garde antifasciste, mouvement dissous^l en 2025¹³⁰.

Le 16 février, le [procureur de la République](#) de Lyon donne une première conférence de presse. L'[autopsie](#) pratiquée le matin conclut que l'essentiel des coups ont été portés à la tête de la victime et ont entraîné des

lésions « au-delà de toutes ressources thérapeutiques et mortelles à brève échéance »¹³¹. Plusieurs témoignages recueillis par les enquêteurs et des éléments techniques auraient permis d'éclairer les circonstances de l'agression. Après avoir quitté les abords de Sciences Po Lyon, les membres du service d'ordre informel de Némésis auraient été rattrapés par « une vingtaine d'individus masqués, cagoulés [qui les] prennent à partie ». La plupart des membres du service d'ordre se seraient échappés, mais Quentin et deux autres hommes auraient été coincés et « jetés au sol »^{131, 132}. Au moins six personnes auraient frappé la victime¹³¹. Le procureur oriente l'enquête vers la qualification [criminelle d'homicide volontaire](#) et la qualification [délictuelle](#) de violences aggravées par trois circonstances (en réunion, masqués)^{131, 133}.

Entre les 17 et 18 février, huit hommes et trois femmes, âgés de 21 à 25 ans à l'exception d'une quadragénaire, parmi lesquels un [fiché S](#), sont [interpellés](#) et placés en [garde à vue](#)¹³⁴. Parmi eux figurent deux attachés parlementaires de Raphaël Arnault : Jacques-Élie Favrot et Robin Chalendard, membres de la Jeune Garde. Robin Chalendard, enregistré sous le nom de Robin Michel à l'Assemblée nationale et qui a fait l'objet d'une fiche du [renseignement territorial](#)¹³⁵, est interpellé par la [Brigade de recherche et d'intervention](#) de Lyon pour « mise à disposition de moyens pour se soustraire aux recherches ». Selon [Le Point](#), Favrot et Chalendard participaient depuis plus d'un an à la campagne de LFI aux élections municipales d'[Avignon](#)¹³⁶. Un ancien stagiaire et assistant parlementaire de Raphaël Arnault, Adrian Bessyere, est également interpellé, soupçonné d'avoir directement participé aux violences, tandis que Robin Chalendard l'aurait aidé à se soustraire aux forces de l'ordre^{137, 138, 139}. Alexis C, autre interpellé, est déjà [mis en examen](#) pour une agression à caractère [antisémite](#), en compagnie d'autres membres présumés de la Jeune Garde, sur un adolescent au retour d'une conférence de Rima Hassan à l'[université Paris-Dauphine](#)^{138, 140}.

Le 24 mars et 25 mars, sept militants d'extrême droite, présents le 12 février, sont interpellés et perquisitionnés^{141, 92}.

Instruction

Le parquet saisit trois juges d'instruction¹⁴². Le 19 février, le [ministère public](#) requiert la mise en examen et la détention provisoire de sept des interpellés, six pour « [homicide volontaire](#) » et Jacques-Élie Favrot pour « [complicité](#) d'homicide volontaire par instigation ». Selon le [procureur de la République](#), ces sept personnes contestent l'intention homicide et deux d'entre elles ont refusé de s'exprimer en garde à vue¹⁴³. Les quatre autres gardés à vue, suspectés de « [recel](#) de malfaiteurs » sont remis en liberté et pour être convoqués ultérieurement^{144, 145}. Le procureur précise que deux personnes ayant porté des coups à la victime ne sont pas identifiées à l'heure de sa conférence de presse¹⁴⁵. Six personnes sont mises en examen par le [juge d'instruction](#) pour « homicide volontaire, violences aggravées et [association de malfaiteurs](#) » et sont placés en détention provisoire dont Jacques-Élie Favrot et Adrian Bessyere¹⁴⁶. Un septième mis en examen est laissé libre sous contrôle judiciaire¹⁴⁶ mais le parquet fait appel¹⁴⁷ et il est finalement incarcéré¹⁴⁸. Lors de la garde à vue et selon [Europe 1](#) et CNews, deux médias du groupe Bolloré qui disent avoir accès aux auditions, Jacques-Élie Favrot n'excluerait pas d'avoir poussé ses camarades à lyncher Quentin Deranque en criant « Butez-le, tuez le ! ». Son avocat le conteste et affirme que son client n'a jamais eu la volonté de tuer et qu'il n'est pas possible de déterminer la « réalité et la temporalité » des propos attribués¹⁴⁹.

Le 4 mars 2026, deux suspects âgés de 23 et 26 sont interpellés et placés en garde à vue¹⁵⁰. Ils sont soupçonnés par les enquêteurs d'être les dernières personnes ayant « participé directement aux coups portés »¹⁵⁰. La [Sous-direction anti-terroriste](#) est cosaisie¹⁵⁰. Ils sont mis en examen et écroués conformément aux réquisitions du parquet¹⁵¹.

Le 23 mars, les téléphones portables de plusieurs militants d'ultra-droite sont saisis¹⁵². Leurs propriétaires sont auditionnés le lendemain par les enquêteurs afin de mieux comprendre la dynamique à l'œuvre lors de l'affrontement¹⁵².

Deux enquêtes sont menées en parallèle : une première visant les militants d'extrême gauche pour « meurtre, participation à une association de malfaiteurs et violences aggravées », par trois juges d'instruction, dans le but d'identifier les auteurs des coups mortels et des coups portés à d'autres d'autres personnes. Une seconde enquête, préliminaire, pour « violences volontaires », est menée par le [procureur de la République](#) de Lyon, autour des violences imputées aux militants d'ultradroite le 12 février^{153, 154}. La disjonction de ces deux enquêtes est contestée par les avocats de la défense des inculpés, qui la juge déloyale car elle ne leur permet pas d'accéder aux pièces du dossier concernant les violences exercées par les militants d'extrême-droite alors qu'il s'agit d'un même affrontement. Ils déposent une requête en nullité qui est examinée le 24 septembre 2026¹⁵⁵.

Le même jour, soit le 24 septembre 2026, le procureur de Lyon met en examen cinq nouvelles personnes de la mouvance antifa ayant participé aux affrontements mais n'ayant pas porté de coups à Quentin Deranque pour « participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un délit », dont quatre pour « violences aggravées » pour des coups ayant entraîné une incapacité « n'excédant pas huit jours », portant le total à 14 suspects poursuivis^{156, 157}. Trois d'entre elles sont incarcérées¹⁵⁵.

Profil des mis en examens

Article détaillé : [Jeune Garde antifasciste](#).

Parmi les sept personnes mises en examen le 19 février 2026, quatre ont appartenu à la [Jeune Garde antifasciste](#). Jacques-Élie Favrot, dit Jef, fait l'objet d'une [fiche S](#) d'atteinte à la sûreté de l'État pour son appartenance au mouvement. Son casier comporte deux mentions pour « vol » et « détention d'armes » et il a été condamné en 2025 pour des violences commises sur un étudiant à Saint-Étienne. Selon l'accusation, il est le leader du groupe ayant tué Quentin Deranque. Alexis C., âgé de 24 ans, est un ancien champion de France au tir à l'arc à 11 ans, sous contrôle judiciaire et fiché S. Il est diplômé d'études supérieures en « lien avec la politique » et assistant commercial. Il est déjà poursuivi pour avoir agressé un adolescent juif en marge d'une autre conférence de Rima Hassan, en 2024 en compagnie de huit autres membres de la Jeune Garde. Adrian Bessyere, 25 ans, a été collaborateur parlementaire de Raphaël Arnault sous le pseudonyme d'Adrian Galvan entre octobre 2025 et janvier 2026. Il a été interpellé chez Robin Chalendard, également assistant parlementaire du député LFI^{158, 159, 160}. Dimitri V., ancien membre de la Jeune Garde, est également un des piliers du groupe de supporters ultra de l'Olympique lyonnais antifasciste. Paul L., 20 ans, est étudiant et Jules-Charles P. est un ancien étudiant d'école de commerce^{158, 159}. Seul Guillaume A., ancien membre de la Jeune Garde, est laissé libre sous contrôle judiciaire dans un premier temps, son

avocat contestant sa présence sur les lieux¹⁵⁸. Il est finalement placé en détention provisoire après l'appel du parquet¹⁴⁸.

Parmi les deux hommes mis en cause dans la seconde vague d'interpellation, le plus vieux, âgé de 26 ans, serait également proche de la Jeune Garde selon *Le Figaro*¹⁶¹. Le journal considère que « les profils des mis en cause, âgés de 20 à 26 ans, révèlent une sociologie très homogène : qu'ils soient étudiants, salariés du privé ou assistant parlementaire, tous sont issus ou proches de la mouvance « antifa » »¹⁶².

En juillet 2026, deux mis en examen portent plainte pour violences avec préméditation, en réunion, avec armes et dissimulation du visage, contre une quinzaine de militants néonazis¹⁶³. Son [De qui ?] avocat dénonce sur *France Inter* une « entreprise de désinformation massive » quand l'ultradroite lyonnaise a été présentée « « comme victime » » alors que, selon lui, ils étaient « clairement là à dessein »¹⁶⁴.

Réactions

Famille

L'avocat des parents de Quentin Deranque, Fabien Rajon, appelle au calme et à la retenue. Ils déposent plainte pour meurtre en bande organisée et affirme que leur fils a été victime d'un « guet-apens »¹⁶⁵. Ils indiquent qu'ils ne participent pas à la marche en mémoire de leur fils organisée à Lyon, le 21 février 2026, par des groupes d'extrême-droite¹⁶⁶. Ils condamnent très fermement la récupération politique qui a eu lieu durant cette marche¹⁶⁷.

À la suite des révélations par Mediapart des tweets racistes attribués à Quentin Deranque, l'avocat de la famille en condamne « évidemment » le contenu^{42, 44}. Il souligne la peine de sa famille en précisant qu'« un mois jour pour jour après ce meurtre, rien n'est décidément épargné à sa famille qui n'a toujours pas pu entamer son deuil, compte tenu de l'acharnement dont elle est victime⁴⁴. »

Politiques

Immédiatement après les faits

Le président de la République Emmanuel Macron, qui dénonce « un déferlement de violence inouï », appelle au calme¹²⁸.

L'ensemble de la classe politique se joint à l'appel au calme et condamne la rixe^{2, 168}. La France insoumise (LFI) déclare « condamner sans ambiguïté toute violence physique comme elle l'a toujours fait »¹⁶⁹, Jean-Luc Mélenchon explique notamment que les assaillants se sont « déshonorés » et que : « tous les coups ne sont pas permis »^{99, 170}, ajoutant cependant qu'il garde « pour [la Jeune Garde] une grande affection »¹⁷¹.

Le 13 février, Jean Messiha poste sur X un appel au meurtre des antifascistes : « exterminer les antifas. Un par un. Les antifas sont les seuls uniques nazis aujourd'hui. Il faut les éradiquer ». Le tweet est supprimé trois jours plus tard par X et le député Éric Bothorel fait un signalement à la procureure de Paris^{172, 173}.

Interrogé dès le 15 février quant à une potentielle « faute » de la part des [services de police](#) qui ne sont pas parvenus à maintenir la sécurité, le ministre de l'Intérieur [Laurent Nuñez](#) met en garde de ne pas « dépla[cer] le problème », soulignant plutôt les « militants d'ultra-gauche qui s'en sont pris violemment à un jeune homme [...] et qu'il est mort », mentionnant la [Jeune Garde](#) qui « a été dissoute »¹ car « appel[ant] à la violence »¹⁷⁴.

Avant les premières interpellations, plusieurs personnalités et médias allant du [président de la République](#) et du gouvernement, tels que [Gérald Darmanin](#), Laurent Nuñez et [Le Figaro](#), jusqu'à l'extrême-droite, affirment que les assaillants seraient d'[extrême gauche](#)^{90, 175, 176, 177, 178, 179, 18}. Le [ministre de l'Intérieur](#) en poste, Laurent Nuñez, déclare le 15 février 2026 que le groupe de la [Jeune Garde antifasciste](#) semble « manifestement » impliqué dans ce « meurtre » au vu des « témoignages »^{174, 91}. Le président du RN [Jordan Bardella](#) pointe du doigt LFI, mais aussi l'ensemble de la gauche jusqu'à [Renaissance](#), ajoutant que « [Raphaël Arnault](#) n'a jamais eu sa place à l'Assemblée nationale »^{180, 181}, dans ce qui apparaît pour [Le Monde](#) comme une tentative de [récupération](#) par le mouvement d'extrême droite¹⁸² et par le politologue [Jean-Yves Camus](#) comme un « télescopage » alors que l'enquête n'a pas encore déterminé l'identité des responsables⁹⁰.

Le 17 février, l'[Assemblée nationale](#) observe une [minute de silence](#) en hommage à Quentin Deranque^{183, 184, 185}, hommage accepté par l'ensemble des présidents de groupe, y compris de LFI, mais qui suscite réserves¹⁸⁶ et malaise chez certains députés¹⁸⁷ et citoyens^{188, 189}. Après la révélation des tweets néonazis et racistes de Quentin Deranque, [Yaël Braun-Pivet](#) se déclare le 13 mars « horrifiée » mais assume la minute de silence⁴³, tout en admettant le 25 mars qu'« on peut la regretter [...] compte-tenu du personnage »¹⁹⁰. Le député de gauche écologiste [Charles Fournier](#), se désolidarise de cette minute de silence à laquelle il a participé à l'Assemblée⁷⁴.

Le 17 février, le coordinateur de LFI [Manuel Bompard](#) affirme qu'« il n'y a aucune responsabilité politique de LFI dans ce drame » et dénonce « la manière avec laquelle une partie de la classe médiatique et une partie de la classe politique essaie de faire porter une responsabilité à La France insoumise ». Interrogé sur les liens entre LFI et la Jeune Garde, il déclare qu'il « continuera à soutenir des groupes qui font un travail d'autodéfense populaire »¹⁹¹. Il affirme également que Raphaël Arnault, condamné en 2022 pour violences volontaires en réunion a « toujours été dans la défense », ce qui est démenti par les journaux [Mediapart](#) et [Libération](#)¹⁹². Le même jour, [Rima Hassan](#) interroge sur l'absence d'une « présence policière visible » pour sécuriser la zone le 12 février¹⁹³. Jean-Luc Mélenchon critique deux jours plus tard une action jugée insuffisante de la police lors des affrontements¹⁹⁴. Les autorités démentent et assurent au contraire avoir été présentes, notamment avec des unités de la [brigade anti-criminalité](#), de la [compagnie départementale d'intervention](#) et des [compagnies républicaines de sécurité](#)^{193, 194}.

Plusieurs juristes déplorent les interventions de [Gérald Darmanin](#), qui, alors [garde des Sceaux](#) « a multiplié les déclarations intempestives, au mépris des principes juridiques fondamentaux dont il est pourtant le garant ». Selon ces juristes, une intrusion dans une affaire judiciaire en cours, et la désignation de coupables alors même que le procureur n'a pas rendu ses propres conclusions, viole à la fois la [présomption d'innocence](#) et le [devoir de réserve](#) auquel il est soumis de par sa fonction, et constitue une pression sur les magistrats allant à l'encontre de la [séparation des pouvoirs](#)^{195, 90}.

Après les premières mises en examen

Lorsque l'enquête judiciaire met en évidence l'implication d'anciens membres de la Jeune garde antifasciste collaborateurs de Raphaël Arnault, le Président de la République appelle « au calme, à la retenue et au respect » et invite les « partis extrêmes à faire leur ménage »^{196, 18}.

Les liens entre LFI, Raphaël Arnault et les meurtriers présumés sont interrogés par de nombreux journalistes^{197, 198}. S'indignant du traitement réservé à son mouvement dans les médias traditionnels, et dans l'objectif de valoriser les « medias numériques alternatifs »¹⁹⁹, Jean-Luc Mélenchon assume filtrer les médias présents lors d'une [conférence de presse](#)²⁰⁰. Sont notamment autorisés « [Reporterre](#), [Blast](#), [le Média](#), [les Jours](#), [le HuffPost](#) ou [Mediapart](#) », tandis que la plupart des médias nationaux, dont [Libération](#), [l'AFP](#) et [Le Monde](#) sont exclus^{200, 199}. Cette initiative est critiquée par [Reporters sans frontières](#) qui l'accuse de porter « atteinte au [droit à l'information](#) »¹⁹⁹.

Au cours de cette conférence de presse, Jean-Luc Mélenchon réitère son soutien à la Jeune Garde et affirme que sa dissolution est un « un complot, un montage. Ils se sont dit d'abord : "on attrape la Jeune Garde et après on attrape les insoumis" »²⁰¹. Il précise également s'être rapproché de la Jeune Garde pour assurer la protection de LFI²⁰¹. Il affirme également que Raphaël Arnault ne serait pas exclu des rangs de LFI et prétend que Némésis doit des comptes à LFI, car « quand Rima était à Lyon, elles ont monté un complot pour qu'il y ait une bagarre »²⁰².

[François Hollande](#), ancien président de la République, considère que Jean-Luc Mélenchon a « une responsabilité morale et politique » pour son soutien à la Jeune garde malgré le décès de la victime²⁰³. Il affirme qu'il s'agit d'« une faute qu'il paiera » à la présidentielle de 2027²⁰³.

Le 24 février, lors de la séance de [questions au gouvernement](#), Laurent Nuñez est interpellé par le député [Ugo Bernalicis](#), à propos des agissements de Némésis, après la révélation des échanges réguliers du collectif et des groupuscules d'[ultradroite](#) dans le but de tendre des guet-apens aux militants de gauche à Lyon^{204, 116, 117, 205, 118}. Il promet d'analyser la situation²⁰⁶.

[Marine Tondelier](#), cheffe de file d'EELV, demande la démission de Raphaël Arnault, arguant de sa condamnation définitive pour violences en réunion²⁰⁷. Elle condamne également la Jeune Garde, dont elle contestait auparavant la dissolution²⁰⁷. [François Ruffin](#), en rupture de ban avec LFI, affirme qu'il ne se sentirait « plus légitime pour être représentant de la Nation » s'il était à la place de Raphaël Arnault²⁰⁸.

Le 26 février, à Lyon, Jean-Luc Mélenchon défend à nouveau la Jeune Garde et affirme que les événements conduisant à cette mort sont « un traquenard organisé par Némésis »^{209, 210} et que « le mouvement insoumis n'est pour rien dans ce qui vient de se produire »²¹¹.

Alliances aux élections municipales

Alors que le [Parti socialiste](#) (PS) s'apprêtait à ouvrir la porte à des alliances locales avec LFI lors des scrutins municipaux de mars 2026, l'implication de proches de Raphaël Arnault change la donne²¹². L'aile centriste du parti pressait déjà la direction du PS de rompre avec LFI²¹². [Olivier Faure](#) indique qu'il n'y aura

pas d'accord national avec LFI, ni au premier ni au second tour, tandis que [Pierre Juvet](#) précise que des accords de second tour sont possibles « dans de rares cas de figure, » sous réserve que les candidats LFI « clarifient leur position sur le rapport de leur mouvement à la violence politique, et à cette forme d'hooliganisation de la vie publique »²¹².

Chez [Les Écologistes](#), plus proches de LFI, le débat a aussi lieu²¹³. À Lyon, [Grégory Doucet](#), maire sortant, ne ferme pas la porte à une alliance avec la candidate LFI [Anaïs Belouassa-Cherifi](#) au second tour²¹⁴.

Le RN tente de mettre en place un « cordon sanitaire », en proposant un front excluant LFI, qui reçoit un certain écho chez [Les Républicains](#), travaille le bloc central et embarrasse la gauche, notamment au PS²¹⁵. Le parti d'extrême-droite y voit une opportunité tactique d'inverser le stigmate de la [diabolisation \[du FN\]](#)²¹⁵. Selon le politologue [Pascal Perrineau](#), « ce dont ils ont été victimes pendant des années, ils veulent en faire une arme »²¹⁵.

[Renaissance](#) tente de structurer un front contre les « deux pôles les plus radicaux » du champ politique en mettant en place un « ni-ni » s'appliquant tant à LFI qu'au RN²¹⁵.

Monde universitaire

La directrice de l'[institut d'études politiques de Lyon](#), Hélène Surrel, affirme que toutes les précautions avaient été prises pour éviter d'éventuels incidents et que l'école avait informé les services de la préfecture²¹⁶.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, [Philippe Baptiste](#), indique qu'il n'y aura plus de conférences politiques dans les universités en cas de « risques de troubles à l'ordre public »²¹⁶, la question, déjà posée à l'occasion de précédentes conférences de [Rima Hassan](#), ayant reçu différentes réponses du [Conseil d'État](#). Ainsi, le risque de trouble à l'ordre public n'avait pas été reconnu par la haute juridiction administrative dans le cas d'une conférence à l'[université Paris-Dauphine-PSL](#), mais reconnu six mois plus tard dans le cas de [Sciences Po Paris](#)²¹⁶. Une conférence de Rima Hassan à l'[École normale supérieure Paris-Saclay](#) organisée par la [FSU](#) le 27 février 2026 est annulée²¹⁷.

La direction de Sciences Po Lyon avait dû changer de campus un étudiant d'extrême droite menacé en 2024 par Jacques-Élie Favrot²¹⁸.

À l'[Institut d'études politiques de Paris](#), sur le groupe WhatsApp « Débats Privés Enseignants ScPo », un enseignant affirme que la victime était un « militant nationaliste qui était là pour protéger les racistes transphobes de Némésis » tandis qu'un autre écrit « C'est pourtant simple, Raphaël Arnaud c'est un antifasciste et le mec mort c'est un néonazi »²¹⁹. Ces propos engendrent de vifs débats qui fuient dans la presse tandis que la direction de l'IEP déclare se renseigner « sur le cadre légal des propos qui sont tenus de façon informelle sur ce canal »²¹⁹.

Le 31 mars, l'[Institut de formation politique](#), école de la [droite identitaire](#) basée à Paris, annonce baptiser l'une de ses promotions « Quentin Deranque »²²⁰.

Église catholique

Le 18 février 2026, un communiqué d'[Olivier de Germay](#), [archevêque de Lyon](#), appelle à « ne pas tomber dans le piège de la violence »^{221, 222}.

Le 24 mars, à l'ouverture de la [Conférence des évêques de France](#), le cardinal [Jean-Marc Aveline](#) évoque cette mort et déplore un tournant dans le débat public où la violence n'est plus seulement rhétorique mais aussi physique²²³.

Manifestations et hommages

Dés le 13 février, plusieurs hommages de toutes les tendances de la [mouvance radicale d'extrême droite](#) sont partagés, notamment dans les cercles nationalistes révolutionnaires, parfois accompagné du mot d'ordre « white man, fight back ». Le [Comité du 9-Mai](#) salue un « camarade » et l'ancien patron du [Groupe union défense](#) (GUD), Logan Djian, prévient : « Le temps est au recueillement, à l'hommage. Mais bientôt, très bientôt, viendra l'heure de la révolte ! »⁹⁷. De faux portraits accompagnés d'hommages sont diffusés de manière virale sur les réseaux sociaux²²⁴.

Des manifestations de soutien à Quentin et demandant « justice » sont organisées dans les jours qui suivent dans plusieurs villes françaises par des groupes royalistes, nationalistes et identitaires²²⁵. À [Paris](#), quelques centaines d'individus se réunissent devant la [Sorbonne](#), ensuite rejoints par des élus et des cadres de l'[extrême droite en France](#) tels qu'[Éric Zemmour](#) et des cadres du RN^{226, 227, 181}. Le même jour, toujours à Paris, une cinquantaine de personnes cagoulées se rassemblent [boulevard de Ménilmontant](#) et certains des participants y effectuent des [saluts fascistes](#)²²⁸. À [Montpellier](#), une cinquantaine de manifestants de la [Ligue du Midi](#) sont dérangés par une vingtaine de militants d'[extrême gauche](#), obligeant les forces de l'ordre à intervenir. Une personne est interpellée par la police²²⁹. À [Angers](#), un rassemblement est organisé par le militant identitaire Jean-Eudes Gannat. La préfecture du [Maine-et-Loire](#) interdit aux quelque 80 participants de déambuler dans la ville²³⁰. Le 15 février au soir, une banderole en hommage à la victime est brandie par des [supporters lyonnais](#), probablement les Bad Gones, peu avant le début du match de football entre l'[Olympique lyonnais](#) et l'[OGC Nice](#)^{231, 232}.

À Lyon, un appel à manifestation est lancé par l'extrême droite pour le 21 février, qui parle de « vengeance »²³³. Cette manifestation est organisée par [Alette Espieux](#), militante [anti-avortement](#) et épouse du [néonazi](#) Eliot Bertin (ancien de [Lyon populaire](#))²³⁴. Le RN appelle ses membres à ne pas se mêler à ces hommages pour ne pas se trouver associé à l'[ultradroite](#)²³⁵.

N'étant pas interdite par la préfecture et le ministre de l'Intérieur, la « marche d'hommage » rassemble 3 200 manifestants parmi lesquels certains font des saluts [nazis](#) et profèrent des propos [racistes](#) et [homophobes](#), selon la préfecture du Rhône et les vidéos de journalistes. Deux enquêtes sont ouvertes pour [apologie de crime contre l'humanité](#) et [injures](#)²³⁶. Vincent Claudin, un [collaborateur parlementaire](#) de la députée RN de la Drôme [Lisette Pollet](#), brave l'interdiction de manifester faite aux membres du RN²³⁵. Se présentant comme « un des meilleurs amis de Quentin Deranque », il est lié au groupuscule [antisémite](#) [Lyon populaire](#)²³⁷. Plusieurs de ses messages antisémites, racistes, sexistes, [homophobes](#) et pro-nazis sont mis

à jour sur ses réseaux sociaux par *Mediapart*, en conséquence de quoi Lisette Pollet annonce son licenciement^{237, 238, 239, 240, 241}. Le matin, la région [Auvergne-Rhône-Alpes](#) présidée par le [républicain](#) [Fabrice Pannekoucke](#) affiche la photo et le nom du militant identitaire sur la façade de l'hôtel de région situé dans le [quartier Confluence](#). Le maire écologiste de Lyon [Grégory Doucet](#) qui a refusé d'afficher la photo de Quentin Deranque sur l'hôtel de ville parle de « récupération politique »²⁴².

Le même jour, à [Rennes](#), face à l'hommage rendu par 200 personnes à Quentin Deranque, 300 contre-manifestants arborent une banderole affichant la phrase « Ici, on ne pleure pas les nazis »²⁴³.

Le 13 mars, *Mediapart* relate que trois anciens membres du collectif Lyon populaire — dissout en juin 2025, notamment pour apologie du nazisme — dont Eliot Bertin son ex-leader, mis en examen, ont violé leur contrôle judiciaire en participant à Lyon, à la manifestation du 21 février²⁴⁴.

Représailles de l'extrême droite

Dans les jours suivants la mort de Quentin Deranque, les menaces, dégradations et représailles se multiplient contre plusieurs personnalités et locaux liés à LFI ou à la [gauche radicale](#) en général^{245, 246, 247, 248}. Dans la nuit du 13 au 14 février, une dizaine de permanences de députés LFI sont dégradées²²⁵. La dégradation, par un membre d'Aurora Lorraine, d'un local de LFI à Metz fait l'objet de poursuites pour « dégradations légères »²⁴⁹. Dans la nuit du 15 au 16 février, le domicile personnel d'une candidate de la liste insoumise aux élections municipales aux [Lilas](#) est tagué de l'inscription « LFI tue »^{245, 246, 247}. Les locaux lyonnais du syndicat de gauche [Solidaires](#) sont vandalisés dans la nuit du 14 au 15 février²⁵⁰. À [Toulouse](#), des « hooligans néonazis » font des descentes violentes le 13 février dans les rues de la ville et dans un bar réputé de gauche²⁵¹. Le 18 février, le siège de LFI dans le [10^e arrondissement de Paris](#) est brièvement évacué, à la suite d'une [menace à la bombe](#)²⁵². Le même jour, l'organisation syndicale Solidaires dénonce l'attaque de son local à Lyon et des « intimidations » et des « menaces de mort » portés après qu'[Alice Cordier](#), porte-parole de Némésis, ait donné le nom de l'organisation sur CNews le jeudi soir, désignant ses membres « comme des cibles pour toute la [fachosphère](#) »²⁵³.

Des militants d'extrême droite utilisent les réseaux sociaux pour [divulguer les identités et coordonnées](#) de plusieurs militants [antifascistes](#) de Lyon et de membres de leur famille, avec des photographies. Parmi ces personnes dénoncées, se trouve une militante en voyage en [Amérique du Sud](#) au moment des faits, qui ne pouvait donc participer à la rixe du 12 février²⁵⁴. Sa famille qui a subi un [cyberharcèlement](#) et des menaces après la divulgation de son adresse a recours aux services de l'avocat Raphaël Kempf, qui dépose [plainte](#) pour [diffamation](#) contre le [syndicat](#) d'extrême droite [Union nationale inter-universitaire](#) (UNI) de Lyon, et cinq personnalités de l'extrême droite lyonnaise (dont [Mila Orriols](#) et [Damien Rieu](#))^{48, 255}.

Le militant d'ultra-droite, Raphaël Rama, ancien collaborateur du député RN [Philippe Schreck](#), divulgue le 16 février 2026 sur le réseau X, le nom de plusieurs suspects en ajoutant « Que la justice s'en charge : sinon d'autres s'en chargeront »²⁵⁶.

Dans le Nord, à [Faches-Thumesnil](#), un meeting de campagne LFI est perturbé par une dizaine d'individus cagoulés faisant référence à la mort de Quentin Deranque²⁵⁷. Quatre individus sont interpellés²⁵⁷.

Dans la nuit du 20 mars au 21 mars 2026, la semaine du second tour des élections municipales, quatre individus cagoulés aspergent de peinture la permanence avignonnaise de Raphaël Arnault et y collent des autocollants « assassins »^{258, 259}. L'extrême-droite n'est pas formellement mise en cause au début de l'enquête^{258, 259}.

Réactions de la gauche antifasciste

Cette section ne respecte pas la **neutralité de point de vue**. (mars 2026).

Considérez son contenu avec précaution ou [discutez-en](#). Il est possible de souligner les [\[Développer\]](#) passages non neutres en utilisant `{{passage non neutre}}`.

Cette section a besoin d'être **recyclée** (mars 2026).

Motif : Énumération de réactions à synthétiser et à rédiger dans un français correct.. [Améliorez-la](#) ou [discutez des points à améliorer](#).

Plusieurs organisations de gauche antifasciste, parmi lesquels l'[Action antifasciste Paris-Banlieue](#) et [Les Soulèvements de la Terre](#), dénoncent la minute de silence respectée à l'Assemblée nationale, la désolidarisation d'une partie de la gauche des militants antifascistes, et le défilé de néonazis à Lyon. Ils jugent ces signaux inquiétants, face à l'exploitation politique du drame, dopée par les médias Bolloré, qui réalise une nouvelle victoire culturelle au bénéfice de l'extrême droite. Les militants déplorent la disparition du consensus antifasciste post [Seconde Guerre mondiale](#)⁷⁴.

Le 14 mars, 85 manifestations et rassemblements antiracistes et antifascistes sont organisées à la veille du [premier tour des élections municipales](#). Elles rassemblent par une cinquantaine d'organisations et 49 000 participants, dont 11 000 à Lyon^{260, 261, 262}.

Le Monde attribue la mort de Quentin Deranque à une « [radicalisation](#) » et à une « dérive violente » des jeunes militants antifascistes de la Jeune Garde incriminés¹⁵⁸. Une thèse jugée paradoxale alors que l'organisation est critiquée dans le milieu antifasciste pour son [institutionnalisation](#). Plusieurs experts, dont le journaliste [Sébastien Bourdon](#), nuancent cette démonstration en évoquant « la nature même des activités des groupes antifascistes ». Il rappelle la [banalisation](#) des « affrontements entre groupes antifascistes et fascistes » et évoque l'effet de « [mimétisme](#) » dans l'usage de la violence entre la Jeune Garde et ses opposants à Lyon. Il partage que la violence antifasciste n'est pas une fin en soi et n'est pas un projet de société, mais la caractérise comme une réponse à la violence historique, sociale et matérielle exercée par l'extrême droite. Le Comité antifa Saint-Étienne déclare que « se défendre face à une idéologie mortifère n'est pas une dérive : c'est une nécessité politique et morale »⁷⁴.

À l'échelle internationale

L'affaire suscite de nombreuses réactions internationales^{263, 264, 265}. Plusieurs observateurs questionnent un possible « moment [\[Charlie\] Kirk](#) »²⁶⁶. Les milieux et figures d'extrême droite réagissent fortement, notamment la présidente italienne [Giorgia Meloni](#), l'[administration Trump](#) ou encore le militant britannique [Tommy Robinson](#)^{267, 268, 264}.

À la suite d'une publication de l'[ambassade des États-Unis d'Amérique en France](#) annonçant que l'administration Trump suivait la gestion de cette affaire par les autorités françaises, l'ambassadeur [Charles Kushner](#) est convoqué au [Quai d'Orsay](#)²⁶⁹. [Jean-Noël Barrot](#) rappelle que la mort de Quentin Deranque concerne « la communauté nationale » et refuse les ingérences étrangères²⁶⁹. Il fustige en outre « l'internationale réactionnaire »²⁶⁹.

Analyses

Violences politiques

Article détaillé : [Violence politique](#).

Place des mouvances radicales

Selon une note du *Centre de recherche de la gendarmerie nationale* sur le panorama des mouvances radicales en France de 2025, l'[ultradroite](#) est toujours l'une des principales menaces terroristes en France, derrière le [terrorisme islamiste](#) et devant l'[ultragauche](#). Le [dernier attentat d'extrême droite en France date de mai 2025](#)²⁷⁰.

Selon une étude publiée en mars 2021 par les chercheurs Isabelle Sommier — professeure de [sociologie politique](#) à l'[université Paris-I-Panthéon-Sorbonne](#) qualifiée de « proche de La France Insoumise » par [Le Figaro](#)²⁷¹ —, François Audigier et Xavier Crettiez, entre 1986 et 2021, les 53 morts survenant dans un cadre de [violences politiques](#) — hors [attaques d'islamistes](#) représentant 70 % des violences politiques — sont dues à 90 % à l'[extrême droite](#) (58 personnes) et à 10 % à l'[extrême gauche](#) (6 personnes)^{272, 273, 274}. Selon *Le Figaro*, cette étude présente des biais méthodologiques qui la fragilisent²⁷¹. Notamment, le choix de la date de départ exclut de fait 12 personnes tuées par des assassinats commis par [Action directe](#) actif entre 1979 et 1985, les critères retenus ne sont pas symétriquement appliqués entre les deux pôles étudiés et des crimes idéologiques de l'ultra-gauche n'auraient pas été considéré comme tels²⁷¹. [Rue89 Lyon](#) recense 102 actions de l'extrême droite à Lyon depuis les années 2000, dont 70 % restent impunies, tant par la justice que par la police⁵⁴.

L'avocat de la famille du rugbyman [Federico Martín Aramburú](#), tué par balles en 2022 par des militants du [Groupe union défense](#) (GUD), s'indigne du « déballage » autour de l'affaire Deranque en comparaison avec l'assassinat du sportif argentin²⁷⁵. De même, [Jean-Yves Camus](#), de l'Observatoire des radicalités de la [fondation Jean-Jaurès](#), relève que pour une de ces affaires de meurtre où il juge que le mobile raciste était incontestable, il n'a pas été retenu par la justice, ce qui « fait quand même se poser des questions »²⁷⁶.

Selon *Bon Pote*, si la mort de Quentin Deranque est due à des motifs politiques, il serait la première victime de l'extrême gauche en France depuis les attentats d'[Action directe](#) dans les années 1980, alors que l'extrême droite a causé 7 morts depuis 2022 pour des raisons idéologiques²⁷³. À l'[Assemblée nationale](#), [Mathilde Panot](#), cheffe de file des [députés LFI](#), compte « douze personnes tuées par l'extrême droite depuis 2022 »²⁷⁵. *Basta!* rapporte que pour l'historienne et femme politique suisse [Stéfanie Prezioso](#), les principaux médias français ne tiennent pas compte de ce déséquilibre et présentent les violences des

groupuscules fascistes et antifascistes comme équivalents depuis une quarantaine d'années, et « [mettent] sur un pied d'égalité les bourreaux et leurs victimes »²⁷⁷.

Selon [Le Monde](#), le RN récupère la mort de Quentin Deranque « pour transférer la « diabolisation » sur LFI » et offre « l'occasion au Rassemblement national de transférer un attribut qui l'encombre : sa proximité historique avec des groupes radicaux violents »²⁷⁸. L'[Express](#) considère que cette communication publique ne doit pas masquer « la porosité persistante entre le parti d'extrême droite et les représentants de la mouvance radicale »²⁵⁶.

Processus de radicalisation

Selon *Le Monde* et *L'Express*, les membres de la Jeune garde impliqués dans la rixe mortelle se sont progressivement radicalisés^{158, 256}.

L'Express relève que le processus de radicalisation politique à l'œuvre peut être décrit par le modèle de l'« escalier vers le terrorisme »^{279, 256}. Il explique comment des « gens ordinaires en viennent à commettre des violences politiques »²⁵⁶. Le cheminement vers cette violence se manifeste par une radicalisation progressive qui aboutit à une déshumanisation des adversaires²⁷⁹. Dans ce cadre conceptuel, une privation relative perçue par l'individu conduit à une crise identitaire et induit une exposition sélective à l'information²⁵⁶. la dynamique de groupe permet *in fine* le passage à l'acte^{279, 256}. La question de la déradicalisation, considérée comme possible, reste ouverte compte-tenu du manque de données fiables²⁵⁶.

Traitement médiatique

Pour la chroniqueuse Élodie Safaris du site [Arrêt sur images](#), l'événement et sa réception dans les médias français voit « un emballement médiatique inédit » car malgré le fait que les premières nouvelles du Monde invitent à la prudence, les médias télévisés comme CNews ou même TF1 participent à lancer cet emballement sans prendre en compte la procédure ou les éléments disponibles. Ce traitement spécifique et asymétrique de l'information aurait été mené à des fins de « [diabolisation](#) » de LFI²⁸⁰. Jérémie Younes, pour Acrimed, relève que la grande majorité des groupes de presse analyse cette mort comme le résultat d'un « discours violent » qui serait propagé par La France Insoumise²⁸¹. Pauline Perrenot note que les responsables politiques de ce parti sont, à l'inverse des politiques d'autres bords, constamment interrompus par les journalistes lorsqu'ils s'expriment en interview dans les jours qui suivent la mort de Quentin Deranque. Ainsi, [Manuel Bompard](#) est interrompu une fois toutes les 18 secondes dans la matinale de France Info le 19 février et [Mathilde Panot](#) est interrompue une fois toutes les 10 secondes sur BFM TV le 22 février, lors d'une émission où sa critique des médias est assimilée par le présentateur comme une remise en cause de la [liberté de la presse](#)²⁸².

Jérémie Younes dénonce la « [dépolitisation](#) et décontextualisation d'un fait médiatique « total » », le [groupe médiatique Bolloré](#) se mobilisant pour mettre « le sujet sur le devant de la scène et installer son cadrage des événements, main dans la main avec la [fachosphère](#) en général et le groupuscule d'extrême droite Némésis en particulier ». Acrimed compare le traitement médiatique de cette affaire avec la [mort de Thomas Perotto](#) qui a eu un traitement similaire et la [mort de El Hacen Diarra](#) qui a seulement fait l'objet de [dépêches](#)²⁸¹. L'*Express* note que l'affaire « alimente un débat houleux sur la responsabilité respective des extrêmes »²⁵⁶.

Selon l'historien Baptiste Roger-Lacan, la figure de « martyr » est « centrale dans l'imaginaire d'Extrême-Droite » et elle permet de cliver²⁸³. [Charlie Hebdo](#) relève que « la bolosphère » cherche à établir le parallèle avec l'[assassinat de Charlie Kirk](#) et que les partis d'Extrême-Droite Reconquête et RN intègrent cette dimension à leur récit politique²⁸³.

Affaires connexes

Diffamations

Le 16 février 2026, la dirigeante de Némésis, [Alice Cordier](#), affirme sur [Europe 1](#), dans une émission de [Pascal Praud](#), avoir identifié une militante de la Jeune Garde présente sur place. Elle partage son identité à deux reprises, ce qui vaut à sa famille des menaces et des actes de harcèlement, alors qu'il est établi que la personne ainsi accusée était depuis la veille en [Amérique du Sud](#). Une plainte en diffamation est déposée envers Alice Cordier⁴⁸.

Le 23 février 2026, le [maire de Lyon Grégory Doucet](#) annonce porter [plainte](#) et saisir l'[Arcom](#) pour dénoncer une [fake news](#) véhiculée sur [CNews](#) le 21 février. Le président de l'[UNI](#), Olivier Vial, y avait affirmé que la Jeune Garde « avait accès à la vidéosurveillance [municipale] des lieux où il y avait de l'extrême droite »^{284, 285}.

Reconstitution de la Jeune Garde

Le 22 février, le gouvernement saisit le parquet de Paris d'un dossier de reconstitution de ligue « dissoute de la Jeune Garde » et vise notamment cinq émanations locales du groupement^{286, 204}. Le ministère public ouvre une enquête le 24 février²⁰⁴. Le 1^{er} mai 2026, le Conseil d'État rejete le recours de la Jeune Garde, formé en juin 2025 contre sa dissolution²⁸⁷.

Menaces et agressions durant l'élection municipale

À [Strasbourg](#), une candidate LFI est violemment agressée et menacée d'un couteau en pleine rue devant ses enfants²⁸⁸. Un suspect de 61 ans est arrêté et placé en garde à vue le 9 mars²⁸⁹. Il est convoqué à une audience devant le tribunal le 31 mars²⁸⁹. Dans l'attente le paquet requiert un contrôle judiciaire interdisant notamment d'entrer en contact avec LFI²⁸⁹.

Violations de contrôles judiciaires

Le 13 mars 2026, [Mediapart](#) note la présence de trois anciens militants de [Lyon populaire](#), à la manifestation d'hommage à Quentin Deranque du 21 février à Lyon, en violation de leur [contrôle judiciaire](#) leur interdisant de paraître dans la ville²⁹⁰. Eliot Bertin, l'ancien dirigeant du groupement de fait dissous est présenté le 26 mars devant le [juge des libertés et de la détention](#) en vue de la révocation de son contrôle judiciaire et de son placement en détention provisoire¹²⁶.

Projet d'attaque au couteau dans un lycée lyonnais

En septembre 2026, un adolescent de 15 ans soupçonné d’avoir projeté une attaque au couteau dans un lycée lyonnais avait consacré une partie de sa chambre à la mémoire de Deranque et s’est référé à sa mort dans le cadre de son projet²⁹¹.

Notes et références

Notes

- a. ↑ Les médias *Ici*¹, *L’Humanité*², *BFM TV*³, *Libération*⁴, *La Provence*⁵ et *StreetPress*⁶ utilisent le terme de « rixe », là où le terme « lynchage » est employé par *Le Figaro*⁷, *Le Parisien*⁸, *Le Progrès*⁹ et *Le Monde*¹⁰.
- b. ↑ ^{a et b} Groupe dissous en *Conseil des ministres* en 2019 pour provocation à des manifestations armées et *incitation à la haine* et à la violence *raciste* et *antisémite*²⁴.
- c. ↑ ^{a b et c} Collectif dissous en 2025 pour *incitation à la discrimination et la violence envers les immigrés, les juifs et les homosexuels*^{25, 26}.
- d. ↑ Mediapart précise avoir analysé des milliers de tweets initialement archivés sur l’outil *Wayback Machine* d’*Internet Archive*, qui ont été depuis effacés mais dont les journalistes disent avoir gardé une copie¹⁶.
- e. ↑ Il fréquente la *paroisse* Notre-Dame de l’Isle à *Vienne* où la *messe est dite en latin*^{47, 48}, puis à l’église Saint-Théodore de *Jardin*, l’église *Saint-Georges de Lyon* et la *collégiale Saint-Just à Fourvière*, des prêtres de la *Fraternité sacerdotale Saint-Pierre*. Il est séduit par la *liturgie* de l’ancien *missel*, sans y vouer une assistance exclusive, puisqu’il fréquente également la « messe moderne » à l’église *Sainte-Croix de Lyon*¹⁷.
- f. ↑ Il est membre de la *chorale*, et plus récemment dans l’accueil Saint-Martin qui sert des *soupes populaires* lors de *maraudes*¹⁷.
- g. ↑ Il est *parrain* de *confirmation* de son père¹⁷.
- h. ↑ Le gouvernement annonce la dissolution du GUD le 26 juin 2024 lui reprochent de promouvoir la violence, de provoquer à la discrimination, à la haine ou à la violence envers les personnes issues de l’immigration et de confession musulmane⁶².
- i. ↑ Association dissoute en mars 2021 pour idéologie incitant à la haine et à la violence envers les étrangers et la religion musulmane⁶³.
- j. ↑ Le groupe est dissous par décret du ministère de l’Intérieur français le 26 juin 2024, une décision confirmée par le *Conseil d’État* le 31 juillet 2025, pour promotion des discours xénophobes, homophobes et islamophobes via ses publications et actions⁶⁴.
- k. ↑ Collectif créé en réaction à l’*affaire Clément Méric*⁶⁸. Le 30 mars 2022, le gouvernement prononce la dissolution de la Gale, lui reprochant la participation à des manifestations émaillées de violences, l’usage du slogan « *ACAB* » et la revendication d’un tag « Mort aux nazis » sur un local d’extrême droite^{69, 70, 71}. Le *Conseil d’État* suspend toutefois le décret six semaines plus tard, estimant qu’il « porte une atteinte grave et manifestement illégale aux *libertés fondamentales* de réunion et d’*association* »⁶⁹. Saisi au fond par les avocats de la Gale, le Conseil d’État se prononce en novembre 2023 favorable à la dissolution, jugeant que le groupe avait publié des images de violences contre des policiers accompagnées de textes injurieux et des messages approuvant des violences envers des militants d’extrême droite. Les avocats annoncent alors un recours devant la *Cour européenne des droits de l’homme*⁷².
- l. ↑ ^{a et b} Le groupe a déposé un recours en référé-suspension devant le *Conseil d’État* pour contester cette dissolution¹⁰⁹.

Références

1.

↑

^{a et b} « *Un militant nationaliste d’Isère "dans un état désespéré" après une rixe en marge d’une conférence de Rima Hassan à Lyon* [archive] », sur *Ici Isère*, 13 février 2026 (consulté le 15 février 2026).

2.

↑

^{a et b} Théo Bourrieau, « *Ce que l’on sait sur la rixe suite à laquelle un militant nationaliste lyonnais est décédé* [archive] », *L’Humanité*, 13 février 2026 (consulté le 15 février 2026).

- ↑ « Mort de Quentin Deranque à Lyon : ce que l'on sait du déroulement de la soirée qui a mené au décès du militant nationaliste [archive] », sur *BFM TV*, 15 février 2026 (consulté le 16 février 2026).
- ↑ Alexandra Schwartzbrod, « Le meurtre de Quentin Deranque nous fait mal à tous », *Libération*, 15 février 2026 (*lire en ligne* [archive du 16 février 2026]), consulté le 16 février 2026).
- ↑ Paul de Roo, « Mort de Quentin Deranque à Lyon : rixe politique, enquête, réactions... On rembobine le drame [archive] », *La Provence*, 16 février 2026 (consulté le 16 février 2026).
- ↑ Aurélien Defer, « Plusieurs anciens membres de la Jeune garde interpellés dans le cadre de l'enquête sur la mort de Quentin Deranque [archive] », sur *StreetPress* (consulté le 19 février 2026).
- ↑ ^a ^{et b} Paul Sugy, « Qui était Quentin D., le jeune militant nationaliste mort après avoir été lynché à Lyon ? [archive] », *Le Figaro*, 13 février 2026 (consulté le 15 février 2026).
- ↑ Julien Duffé, « « Des affirmations mensongères » : mis en cause dans le lynchage de Quentin à Lyon, LFI se défend [archive] », *Le Parisien*, 14 février 2026 (consulté le 16 février 2026).
- ↑ « Lyon. Le lynchage de Quentin, déclaré mort, aurait été filmé : ce que dévoilent les images [archive] », *Le Progrès*, 15 février 2026.
- ↑ ^a ^b ^c ^d ^e ^{et f} Clément Guillou et Richard Schittly, « Quentin Deranque, un étudiant traditionaliste au croisement des chapelles de l'extrême droite radicale [archive] », *Le Monde*, 17 février 2026 (ISSN 1950-6244, consulté le 17 février 2026).

Articles connexes

	Portail de la politique française	Portail des années 2020
	Portail du nationalisme	Portail de la métropole de Lyon
	Portail de la criminologie	Portail de la mort

La dernière modification de cette page a été faite le 13 octobre 2026 à 08:14. La page a été rendue avec [Parsoid](#).

[Politique de confidentialité](#) [À propos de Wikipédia](#) [Avertissements](#) [Contact](#) [Contacts juridiques & sécurité](#) [Code de conduite](#)

--	--